L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 1 DECEMBRE, 1883. 56eme Année

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 1er jour de decembre A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement de tous les frais.

ST. UPERY, BERNARD — Taxe de 1880, montant à.....$13 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Chartres et Royale, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 138, le dit lot No. 12 mesure 34 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 86 pieds de profondeur.

SABATIER, GUSTAVE—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 379; le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Columbus sur 80 pieds de profondeur.

SHAFER, J. M. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60
Un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Columbus, Laharpe, St. Bernard et Villeré, désigné comme un demi du lot No. 13 de l'ilet No. 543; le dit demi du lot No. 13 mesure 17 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

STAFFORD, MARY— Taxe de 1880, montant à.....$1 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Français, Union et Prosper, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 749, le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 160 pieds de profondeur.

SAUNDERS, L. —Taxe de 1880, montant à.....$2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Nouvelle-Orleans, St. Bernard et Josephine, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 650, le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Solidelle et Nouvelle-Orléans et mesure 64 pieds de face à la rue Solidelle sur 160 pieds de profondeur.

SNAER, FRANÇOIS— Taxe de 1880, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 902; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur 86 pieds de profondeur.

SNAER, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 902, le dit lot No. 16 mesure 69 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur.

SNAER, VICTORIA— Taxe de 1880, montant à.....$2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 902, le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds de profondeur.

SAVORY, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$[illegible]
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Célestine, désigné comme une partie du lot No. 4 de l'ilet No. 80, la dite partie du lot No. 4 mesure 16 pieds de face à la rue Bagatelle sur 125 pieds de profondeur.

SAUTON, PIERRE H.—Taxe de 1880, montant à.....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Génie et Libéral, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 1025; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

SCHWAGER, MME MARGARET—Taxe de 1880, montant à.....$1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Aubry, Rocheblave, D'Abadie et Tonti, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 1397; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 92 pieds de face à la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Aubry et Rocheblave.

SCHWAGER, MME MARGARET—Taxe de 1880, montant à.....$[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Aubry, D'Abadie et Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. 1340, la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Rocheblave sur 110 pieds de profondeur.

SCHWAGER, VEUVE VICTOR—Taxe de 1880, montant à.....$[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Aubry, D'Abadie et Tonti, désignée comme une portion de l'ilet No. 1197; la dite portion mesure 50 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 120 pieds d'un côté et 162 pieds de l'autre coté.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à.....$[illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Vertus, Champs-Elysées et Force, désignés comme 4 lots de l'ilet No. 1209; les dits 4 lots forment l'encoignure des rues Français et Vertus et mesurent 128 pieds de face à la rue Français sur 120 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à.....$[illegible]
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertus, Antonia, St. Antoine et Magistrat, désignés comme 8 lots de l'ilet No. 1352.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à.....$2 [illegible]
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Loi et Hope, désignés comme lots de l'ilet No. 1366; les dits 8 lots mesurent 240 pieds de face à la rue St. Antoine sur 12[illegible] pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à.....$2 4[illegible]
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Loi et Hope, désignés comme 1[illegible] lots de l'ilet No. 1393.

SABATIER, G. ET J. LAVIE—Taxe de 1880, montant à.....$[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Onzaga, D'Abadie, l'allée Rousselin et la rue Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. 1380, la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Onzaga sur 126 pieds de profondeur.

ST. CYR, S. L. — Taxe de 1880, montant à.....80c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Loi, Bagatelle et Hope, désignée comme une portion de l'ilet No. 1501; la dite portion forme l'encoignure des rues St. Antoine et Loi et mesure 64 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur.

ST. CYR, S. L. — Taxe de 1880, montant à.....45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hope, Loi, Bagatelle et St. Antoine, désignée comme une portion de l'ilet No. 1501; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Hope sur 100 pieds de profondeur.

ST. CYR, S. L. — Taxe de 1880, montant à.....80c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Loi, Hope et St. Antoine, désignée comme une portion de l'ilet No. 1501; la dite portion forme l'encoignure des rues Bagatelle et Loi et mesure 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

ST. CYR, S. L. — Taxe de 1880, montant à.....45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Loi, Bagatelle, Hope et St. Antoine désignée comme une portion de l'ilet No. 1501, la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Loi sur 1[illegible] pieds de profondeur.

SAMPSON, SUC. C. C.—Taxe de 1880, montant à.....$5 [illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hope, Habana, Warsaw et Loi désignée comme une portion de l'ilet No. 1507; la dite portion de terre mesure 147 pieds de face à l[illegible] [illegible] pieds à l'arrière sur 113 pieds de profondeur.

SAMPSON, SUC. C. C. — Taxe de 1880, montant à.....$7 2[illegible]
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Habana, l'Avenue Londres, les rues Hope et Duels, désigné comme l'ilet (et améliorations) No. 1542, le dit ilet (et améliorations) No. 1542 mesure 319 pieds [illegible] 320 pieds.

SCHWARTSBERGER, MICHAEL—Taxe de 1880, montant à.....$1 [illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Hope et Duels, désignée comme une portion de l'ilet No. 1548, la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Union sur 160 pieds de profondeur.

SARRAZIN, ARNAUD—Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Route St. Jean, les rues Florida, Encampment et Savage, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la Route St. Jean sur 75 pieds de profondeur.

ST. MARTIN, PAUL—Taxe de 1880, montant à.....$1 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Aubry, O'Reilly, Tonti et Dorgenois, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1571, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Aubry sur 105 pieds de profondeur.

SANARENS, J. B. — Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Champs Elysées, Industrie et Agriculture, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 1714, le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Français sur 150 pieds de profondeur.

STAES, JOHN E.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, portion faisant face au Canal Marigny, désignée comme lots Nos. [illegible], la dite portion mesure [illegible] pieds de face au Canal Marigny sur [illegible] pieds de profondeur.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Manuel et Beauregard, désignée comme une portion de l'ilet No. 2083.

SWADLEY, WM. W. — Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain demi d'ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Manuel et Foy, désigné comme un demi de l'ilet No. 2052.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] par l'Avenue Paris et rues Hamburg, Manuel et Foy, désigné comme un demi de l'ilet No. 2070.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Paris, les rues Hamburg, Cato et Foy, désigné comme un demi de l'ilet No. 2091.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Deux tiers d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Paris, les rues Bruxelles, Cato et Foy désigné comme deux tiers de l'ilet No. 2092.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Deux tiers d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par l'Avenue Paris, les rues Hamburg, Cato et Solon désigné comme deux tiers de l'ilet No. 2650.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....6[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marsoin, Duplessis, Cato et Foy, désigné comme l'ilet No. 2659.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain huitième d'ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jumonville, Duplessis, Cato et Foy, désigné comme un huitième de l'ilet No. 2658.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jumonville, Duplessis, Cato et Solon, désigné comme l'ilet No. 2662.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain tiers d'ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Bayou St. Jean, les rues Fortin, Cato et Foy, désigné comme un tiers de l'ilet No. 2651.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Preaux, Deléry, Pelopidas et Solon, désigné comme l'ilet No. 2671.

SWADLEY, WM. W.—Taxe de 1880, montant à.....90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jumonville, Duplessis, Pelopidas et Livingston, désigné comme l'ilet No. 3052.

SCHAEFER, G. B. — Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Stephen Girard et Livingston, désignée comme une portion de l'ilet No. 2090; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Champs Elysées sur [illegible] pieds de profondeur.

SCHAEFER, VVE W. F. — Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Tricou, Deléry et Royale, désignée comme une portion de l'ilet No. 206; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

SCHROEDER, D. F.—Taxe de 1880, montant à.....90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Tricou, Deléry et Dauphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 206; la dite portion de terre mesure 31 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

ST. MARTIN, MME BARTHOLOMEW—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Andry, Egania, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. 225, le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Andry sur 101 pieds de profondeur.

STARAT, JOSEPH OU SCHLEROTH—Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pieté, Louisa, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 360; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Pieté sur 120 pieds de profondeur.

SANDER, JOHN A. — Taxe de 1880, montant à.....45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gaunty, Lizardi, Marais et Urquhart, désignés comme trois lots de l'ilet No. 487.

SCHANTZ, G., ET O. STOLL—Taxe de 1880, montant à.....75c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Elmire, Robertson et Claiborne, désignés comme lots Nos. 8 à 12 de l'ilet No. 657, les dits lots Nos. 8 à 12 mesurent 142 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

ST. MARC, A. CORNEILLE— Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Benton, Gordon, Josephine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 961 le dit ilet No. 961 mesure 341 pieds sur 236 pieds.

SHEEBER, E. N. — Taxe de 1880, montant à.....5c
Vingt-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gordon, Mouras, Josephine et Célestine, désignés comme vingt-huit lots de l'ilet No. 962, les dits vingt-huit lots mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Gordon sur 120 pieds de profondeur.

SALZEMANN, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à.....5c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Independence, Pauline, Génie et Célestine, désignés comme onze lots de terre de l'ilet No. 1061, les dits onze lots mesurent 341 pieds de face à la rue Independence sur 12[illegible] pieds de profondeur.

STACEY, ANDREW J.—Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tricou, Hancock, Libéral et Force, désigné comme l'ilet No. 1120; le dit ilet No. 1120 mesure 365 pieds sur 388 pieds.

STACEY, ANDREW J.—Taxe de 1880, montant à.....5c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Deléry, Hancock, Industrie et Agriculture, désignés comme ilets Nos. 1658 et 1659, les dits ilets Nos. 1658 et 1659 mesurent, chaque, 300 pieds sur 338 pieds.

SADLER, G. W.—Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Chevreuils, Vertus et Magistrat, désigné comme un triangle de l'ilet No. 1317.

SAINE, ALPHONSE—Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Piete, Désiré, Loi et Magistrat, désigné comme un demi de l'ilet No. 1337, le dit demi de l'ilet No. 1337 mesure 130 pieds sur 341 pieds.

SCHWARTZ, ANT.—Taxe de 1880, montant à.....[illegible]
Seize certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Mouras, Abondance et Trésor, désignés comme 16 lots de l'ilet No. 1609, les dits 16 lots mesurent 31 pieds de face à la rue Hancock sur 100 pieds de profondeur.

SEIGNORET, J.—Taxe de 1880, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, Bagatelle et Remparts désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 286, le dit lot No. 22 mesure 16 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

SERRARY, LOUIS F.—Taxe de 1880, montant à.....60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Independence, Prosper et Solidelle, désignée comme une portion de l'ilet No. 798.

SCHREINER, GEORGE—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Union, Bagatelle et Villeré, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 630, le lot No. 13 mesure 60 pieds de face à la rue Robertson sur 64 pieds de profondeur, le lot No. 14 forme l'encoignure des rues Union et Robertson et mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 60 pieds de profondeur.

SCHEA, RICHARD—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, St. Antoine, Bagatelle et Claiborne, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 751; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Prosper sur 180 pieds de profondeur.

SCHEA, RICHARD—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Prosper et Claiborne, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 751; le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

STEWART, VVE JAS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, Bagatelle, Union et Célestine, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1027; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Génie sur 150 pieds de profondeur.

STEWART, VVE JAS.—Taxe de 1880, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Génie, Union et Célestine, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 1027, le dit lot No. 14 mesure 128 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

SERRARY, LOUIS F.—Taxe de 1880, montant à.....5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Force, Mandeville, Marigny et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1171; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Force et Mandeville et mesure 22 pieds de face à la rue Force sur 116 pieds de profondeur.

SERRERY, LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gordon, Mouras et la Promenade Florida, désignés comme lots Nos. 2 à 9 de l'ilet No. 1668.

SERRORY, LOUIS F.—Taxe de 1880, montant à.....10c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Espagne, Mandeville, Plaisir et Ne Plus Ultra, désigné comme l'ilet No. 2.78.

SERRORY, LOUIS R.—Taxe de 1880, montant à.....5c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertus, Musique, Arts et Force, désignés comme lots Nos. 22 à 26 de l'ilet No. 1215, les dits lots Nos. 22 à 26 forment l'encoignure des rues Vertus et Musique.

SERRORY, LOUIS R.—Taxe de 1880, montant à.....5c
Dix-sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Vertus et Force, désignés comme lots Nos. 1 à 17 de l'ilet No. 1226.

SERRORY, LOUIS A.—Taxe de 1880, montant à.....5c
Deux tiers d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Ne Plus Ultra et Serè, désigné comme deux tiers de l'ilet No. 22[illegible].

SHELLY, MARTHA—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertus, Nouvelle-Orléans, St. Bernard et Force, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 1283, le dit lot No. 18 mesure 21 pieds de face à la rue Vertus et 60 pieds à l'arrière sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 104 pieds de l'autre coté.

ST. FEROL, W. E. F.—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Vertus et Magistrat, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 1343, le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur 100 pieds de profondeur.

STERLING, B.—Taxe de 1880, montant à.....45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Aubry, D'Abadie et Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. 1340, la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Rocheblave sur 11[illegible] pieds de profondeur.

SEPIN, P. ET J. MARIONY—Taxe de 1880, montant à.....$3 6[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Broad et Dorgenois, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 1434, le dit lot No. 15 mesure 22 pieds de face à la rue Laharpe sur 1[illegible] pieds de profondeur.

STEEL, A. — Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Hope, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1346, le dit lot No. 4 mesure 22 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

SENNETTE, VEUVE J. — Taxe de 1880, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Loi, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Hope, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1504, le dit lot No. 7 mesure 12[illegible] pieds de face à la rue Loi sur 10[illegible] pieds de profondeur.

SCHEFFER, PHILIP—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Route de Gentilly, la rue Esplanade, la Route St. Jean, et la rue Lepage, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 1524 à 1529; le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la Route de Gentilly sur 12[illegible] pieds de profondeur.

SCHENCK, MARTIN—Taxe de 1880, montant à.....90c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Castiglione, l'avenue St. Bernard, les rues Clay et Dupré, désignée comme une portion de l'ilet No. 1578, la dite portion mesure 64 pieds de face à la rue Castiglione sur 130 pieds de profondeur.

STEWART, ANDREW — Taxe de 1880, montant à.....60c
Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Duels, Habana et Warsaw, désignées comme deux portions de l'ilet No. 1579; une portion forme l'encoignure des rues Broad et Duels et mesure 50 pieds 6 pouces de face à la rue Broad sur 80 pieds 6 pouces de profondeur, l'autre portion mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur.

STEWART, SIMON—Taxe de 1880, montant à.....90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Route de Gentilly, les rues Champs-Elysées et Caton, désignée comme une portion de l'ilet No. 2066.

SEYMOUR, ELISHA—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortin, Foy, Livaudais et Cato, désigné comme l'ilet No. 2084.

SEYMOUR, ELISHA—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Preaux, Foy, Livaudais et Cato, désigné comme l'ilet No. 2062.

SEYMOUR, ELISHA — Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Preaux, Deléry, Foy et Cato, désigné comme l'ilet No. 2864.

SEYMOUR, ELISHA—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jumonville, Duplessis, Solon et Pelopidas, désigné comme l'ilet No. 2674.

SCHENCK, GEO. — Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Mazant, France et Chartres, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 22, le dit lot No. 4 mesure 22 pieds de face à la rue Peters sur 150 pieds de profondeur.

SCHENCK, GEORGE — Taxe de 1880, montant à.....90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Mazant, Josephine et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 2[illegible].

[illegible] — Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Villeré, Félicianа et Robertson, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 603; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Clouet et Villeré et mesure 31 pieds de face à la rue Clouet sur 127 pieds de profondeur.

SPEARING, MME MARY—Taxe de 1880, montant à.....60c
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, St. Ferdinand, Port et Solidelle, désignés comme lots Nos. 4, 5, 6, 12 à 18 de l'ilet No. 783; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 forment l'encoignure des rues Prosper et St. Ferdinand et mesurent 131 pieds de face à la rue Prosper sur 165 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 12 à 18 mesurent 226 pieds de face à la rue Port sur 221 pieds de profondeur.

SINGER, FRED.—Taxe de 1880, montant à.....90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Castiglione, St. Bernard et Dupré, désignée comme une portion de l'ilet No. 1578; la dite portion de terre mesure 12[illegible] pieds de face à la rue Clay sur 110 pieds de profondeur.

SEAVERTS, CHAS. — Taxe de 1880, montant à.....$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Port, St. Ferdinand et Dauphine, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 284, le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Bourgogne et Port et mesure 29 pieds de face à la rue Bourgogne sur 100 pieds de profondeur.

SEUZENEAU, CHARLES—Taxe de 1880, montant à.....$6 60
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pieté, Louisa, Remparts et St. Claude, désignés comme lots Nos. 6 à 9 de l'ilet No. 361, les dits lots Nos. 6 à 9 mesurent 13[illegible] pieds de face à la rue Pieté sur 110 pieds de profondeur.

SCHERNOL, J. — Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Press, St. Ferdinand et Urquhart désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 4[illegible], le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Marais sur 171 pieds de profondeur.

SCHRECKE, FREDERICK — Taxe de 1880, montant à.....5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Chasseurs, Force et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1218.

SCHNEIDER, GUSTAVE — Taxe de 1880, montant à.....15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tricou, Deléry, Loi et la Promenade Florida, désigné comme l'ilet No. 1443, le dit ilet No. 1443 mesure [illegible] pieds sur 357 pieds.

SCHIAFFINO, ANTONIO—Taxe de 1880, montant à.....$7 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Union, Français et Villeré désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 510, le dit lot No. 26 mesure 25 pieds de face à la rue Urquhart sur 135 pieds de profondeur.

SICRIST, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Londres, les rues Force, Habana et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1201; la dite portion forme l'encoignure de l'Avenue Londres et la rue Force et mesure 30 pieds de face à l'Avenue Londres sur 100 pieds de profondeur.

SICRIST, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.....$[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Vertus, l'Avenue Londres, les rues Habana et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1201, la dite portion forme l'encoignure de la rue Vertus et de l'Avenue Londres et mesure [illegible] pieds de face à la rue Vertus sur 110 pieds de profondeur.

SICHRIST, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.....$3 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Londres, les rues Vertus, Nouvelle-Orléans et Magistrat, désignée comme une portion de l'ilet No. 1335, la dite portion de terre forme l'encoignure de l'Avenue Londres et la rue Vertus et mesure 120 pieds de face à l'Avenue Londres sur 120 pieds de profondeur.

SIMM, DAVID — Taxe de 1880, montant à.....60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Aubry, Tonti et Rocheblave, désignée comme une portion de l'ilet No. 1197, la dite portion de terre mesure 29 pieds de face à la rue d'Abadie sur 125 pieds de profondeur.

SIMMS, HENRY—Taxe de 1880, montant à.....20c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Force et Vertus désignée comme une portion de l'ilet No. 1206, la dite portion mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur.

SMITH, JOHN — Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Magistrat, Nouvelle-Orléans, l'Avenue Londres et la rue Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1336, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Magistrat et Nouvelle-Orléans et mesure 120 pieds de face à la rue Magistrat sur 160 pieds de profondeur.

SILVA, JOHN— Taxe de 1880, montant à.....80c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Aubry, Rocheblave et Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. 1340, la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue D'Abadie sur 183 pieds de profondeur.

SMITH, MME EULALIE — Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Warsaw, Bruxelles, Hope et Broad, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1508, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Warsaw sur 110 pieds de profondeur.

SMITH, MME JOHN—Taxe de 1880, montant à.....$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Lepage, Septième et Broad, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1520; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

SCHNICKER, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à.....60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Hope et Duels désignée comme une portion de l'ilet No. 1549, la dite portion de terre mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Français sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

SHILLING, VVE WM.—Taxe de 1880, montant à.....90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampment et Savage, désignés comme lots G et H de l'ilet No. 1536, le lot G mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Fortin sur 75 pieds de profondeur; le lot H mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Maurepas sur 75 pieds de profondeur.

SCHMIDKY, MME E.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 316; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Espagne sur 120 pieds de profondeur.

SINGER, FRED — Taxe de 1880, montant à.....45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Castiglione, St. Bernard et Dupré, désignée comme une portion de l'ilet No. 1578; la dite portion de terre mesure 36 pieds de face à la rue Clay sur 130 pieds de profondeur.

SIMMS, HAMILTON — Taxe de 1880, montant à.....$[illegible] 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Warsaw, Habana, Manuel et Beauregard, désigné comme l'ilet No. 2069, le dit ilet No. 2069 mesure 320 pieds sur 319 pieds 10 pouces.

SITGES, VVE MARC — Taxe de 1880, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Mandeville, Espagne et Remparts, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 126 pieds de profondeur.

SCHNEIDER, MME BERNARD — Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Independence, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 467; le dit lot No. 14 mesure 27 pieds de face à la rue Congrès sur 60 pieds de profondeur.

SCHMIDT, MME JOHN P.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mazant, Marais, St. Claude et Barthélemy, désignés comme lots Nos. 10 à 13 de l'ilet No. 411, les dits lots No. 10 à 13 forment l'encoignure des rues Mazant et Marais et mesurent 120 pieds de face à la rue Mazant sur 60 pieds de profondeur.

SCHMIDT, PETER No. 2— Taxe de 1880, montant à.....$3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, Marais, St. Claude et Barthélemy, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 419, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 62 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SPIN[illegible], JOHN — Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Clouet, Louisa et Robertson désignée comme une portion de l'ilet No. 654; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Claiborne sur 170 pieds de profondeur.

SISTERS OF THE BENEDICT — Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Magique, Prosper et Solidelle, désigné comme l'ilet No. 778, le dit ilet No. 778 mesure 270 pieds sur 239 pieds.

SCHOMBERG, MME PHILOGENE—Taxe de 1880, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 830, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Columbus sur 1[illegible] pieds de profondeur.

SCHOELLER, AMBROISE—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 637, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds de profondeur.

SCOTT, SUC. M.—Taxe de 1880, montant à.....$1 05
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Aubry, O'Reilly et Prieur, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 906 et 907, le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Roman sur 120 pieds de profondeur.

SOLIS, J. L.—Taxe de 1880, montant à.....$1 2[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Célestine et Génie, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 1029, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 60 pieds de face à la rue St. Antoine sur 120 pieds de profondeur.

SOMMER, VVE B. W.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly, les Avenues St. Bernard et Paris et les rues Abondance et Trésor, désignée comme une portion de l'ilet No. [illegible], la dite portion de terre forme l'encoignure du Chemin de Gentilly et l'Avenue St. Bernard et mesure 156 pieds de face au Chemin de Gentilly sur [illegible] pieds de profondeur.

ST. JOHN, LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Manuel et Foy, désignée comme une portion de l'ilet No. 20[illegible].

[illegible]LAMK, J.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Désiré, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 10[illegible] de l'ilet No. 247, le dit lot No. 10[illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Elmire sur 90 pieds de profondeur.

SOURD, MME CHRISTOPHER—Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Désiré, Elmire et Remparts, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 350; les dits lots No. 16 et 17 forment l'encoignure des rues St. Claude et Désiré et mesurent 60 pieds de face à la rue St. Claude sur 121 pieds de profondeur.

SOURD, SUC. DE CHRISTOPHER—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, St. Claude, Elmire et Remparts, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 350; le dit lot No. 15 mesure 53 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

SOURD, VVE LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Indépendence, Robertson et Villeré, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 560; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds de profondeur.

STOFFER, M.—Taxe de 1880, montant à.....75c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Robertson et Claiborne, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No. 654; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 62 pieds de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Jeanne, Génie et Libéral, désigné comme l'ilet No. 1063, le dit ilet mesure 220 pieds sur 341 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Génie et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1063; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Force et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1148.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jeanne, Pauline, Force et Libéral, désigné comme l'ilet No. 1149; le dit ilet No. 1149 mesure 220 pieds sur 341 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Indépendence, Force et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1150; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Pauline sur 120 pieds de profondeur.

SOLIS, MANUEL—Taxe de 1880, montant à.....75c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Barthélemy, Mazant et Villeré, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 534, le dit lot No. 20 mesure 31 pieds de face à la rue Urquhart sur 134 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Indépendence, Force et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1222, la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....30c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Jeanne, Force et Vertus, désigné comme l'ilet No. 1223; le dit ilet No. 1223 mesure 220 pieds sur 341 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....30c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Force et Vertus, désignés comme 11 lots de l'ilet No. 1224, les dits 11 lots mesurent 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Barthélemy, Pauline, Magistrat et Vertus, désignés comme ilets Nos. 1302 et 1303.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Independence, Magistrat et Vertus désignée comme une portion de l'ilet No. 1304, la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendence, Pauline, Magistrat et Loi, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 1401; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 64 pieds de face à la rue Indépendence sur 118 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Jeanne, Magistrat et Loi, désignée comme une portion de l'ilet No. 1402, la dite portion de terre mesure 40 pieds de face à la rue Pauline sur 240 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Magistrat et Loi, désignés comme onze lots de l'ilet No. 1403, les dits onze lots de terre mesurent 32 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

[illegible] THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jeanne, Pauline, Prosper et Claiborne, désigné comme l'ilet No. 726, le dit ilet No. 726 mesure 226 pieds sur 341 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....$1 2[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jeanne, Pauline, Prosper et Solidelle, désigné comme l'ilet No. 795, le dit ilet No. 795 mesure 220 pieds sur 341 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....10c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pieté, Louisa, Josephine et Solidelle, désignés comme 3 lots de l'ilet No. [illegible]66, les dits 3 lots mesurent 93 pieds de face à la rue Pieté sur 185 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Jeanne, Josephine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 936, le dit ilet No. 936 mesure 341 pieds sur 236 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 1001, la dite portion mesure 341 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jeanne, Pauline, Génie et Célestine, désigné comme l'ilet No. 1002, le dit ilet No. 1002 mesure 230 pieds sur 341 pieds.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Independence, Génie et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 1003, la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Pauline sur 95 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jeanne, Pauline, Solidelle et Josephine, désigné comme l'ilet No. 860, le dit ilet No. 860 mesure 238 pieds sur 341 pieds.

SOLLIS, J.—Taxe de 1880, montant à.....90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Pieté, Solidelle et Prosper désignée comme une portion de l'ilet No. 769, la dite portion de terre mesure 155 pieds de face à la rue Louisa sur 160 pieds de profondeur.

SOCIETY OF THE HOLY CROSS—Taxe de 1880, montant à.....[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Independence, Génie et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. [illegible]; la dite portion de terre mesure [illegible] pieds de face à la rue Pauline sur 125 pieds de profondeur.

SONDAY, PETER — Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Congrès, Génie et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1079, la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

SONDAY, PETER — Taxe de 1880, montant à.....5c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Elmire, Vertus et Magistrat, désignés comme six lots de l'ilet No. 1306; les dits six lots de terre mesurent 341 pieds de face à la rue Congrès sur 120 pieds de profondeur.

SOLIE, PIERRE — Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Mazant, la Promenade Florida et la rue Industrie, désigné comme un demi de l'ilet No. 1615, le dit demi ilet mesure 270 pieds de face à la rue Barthélemy sur 301 pieds de profondeur.

SOULIE, P.—Taxe de 1880, montant à.....[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mazant, France, Agriculture et Industrie, désignée comme une portion de l'ilet No. 1665, la dite portion de terre mesure [illegible] pieds de face à la rue Mazant sur 160 pieds de profondeur.

SOULIE, P.—Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mazant, Barthélemy, Agriculture et Industrie, désigné comme l'ilet No. 1666, le dit ilet No. 1666 mesure 341 pieds sur 270 pieds.

SOUTRA, MLLE A. F. ET A. M.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le chemin de Gentilly, côté droit de la ville, désigné comme lot No. 18, le dit lot No. 18 mesure 2 arpents de face au chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

SOUTRA, MLLE A. F. ET A. M.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le chemin de Gentilly, côté gauche du Lac, désigné comme lot No. 17, le dit lot No. 17 mesure 2 arpents de face au chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

SCHULZ, MME M. — Taxe de 1880, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Claiborne, Antonia et Robertson, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 636, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Antoine et Claiborne et mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 64 pieds de profondeur.

SURGI, MME LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, l'allée Rousselin et la rue Dorgenois désignée comme une portion de l'ilet No. 1258, la dite portion mesure 790 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 300 pieds de profondeur.

SURGI, MME LOUIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Lapeyrouse, l'allée Rousselin et la rue Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. 1356, la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Onzaga sur 159 pieds de profondeur.

SULESTED, HENRY—Taxe de 1880, montant à.....$1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Broad, l'avenue St. Bernard, l'allée Rousselin et la rue O'Reilly, désignés comme trois lots de l'ilet No. 1365, les dits trois lots mesurent 60 pieds de face à la rue Broad sur 126 pieds de profondeur.

SURGI, SUC. LOUIS — Taxe de 1880, montant à.....$4 80
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Broad et Duels, désigné comme un triangle de l'ilet No. 1529, le dit triangle forme l'encoignure des rues Bruxelles et Broad et mesure 206 pieds de face à la rue Bruxelles sur 220 pieds de profondeur.

SCHULER, AMBROISE — Taxe de 1880, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arts, Peintres, Josephine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 921, le dit ilet No. 921 mesure 300 pieds sur 320 pieds.

SUGENTOUL, MME E. — Taxe de 1880, montant à.....15c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peintres, Arts, Génie et Célestine, désignés comme trois lots de l'ilet No. 1018.

SUZAL, R. R. — Taxe de 1880, montant à.....5c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Force et Vertus, désignés comme six lots de l'ilet No. 1213.

STYLES, SOLOMON—Taxe de 1880, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magistrat, St. Bernard, Antonia et Vertus, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 1343, le dit lot No. 20 mesure 35 pieds de face à la rue Magistrat sur 100 pieds de profondeur.

SYLVAIN, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.....$1 90
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Onzaga, D'Abadie et l'allée Rousselin, désignée comme une portion de l'ilet No. 1360, la dite portion mesure 38 pieds de face à la rue Broad sur 116 pieds de profondeur.

TRACY, M. O. — Taxe de 1880, montant à.....70c
Trois certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Chasseurs, Arts, Agriculture et Industrie, désignés comme ilets Nos. 1704 à 1706.

TRACY, M. O.—Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Musique, Washington, Agriculture et Industrie, désigné comme l'ilet No. 1708.

TAYLOR, MME M. — Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'allée Rousselin, les rues D'Abadie, Aubry et Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. 1362, la dite portion mesure 64 pieds de face à l'allée Rousselin sur 206 pieds de profondeur.

TRACY, MICHAEL O. — Taxe de 1880, montant à.....$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Bernard, Antonia, Duels et Industrie, désigné comme l'ilet No. 1563, le dit ilet No. 1563 mesure 319 pieds sur 239 pieds.

TRACY, M. O.—Taxe de 1880, montant à.....20c
Trois certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Arts, Chasseurs, la Promenade Florida et la rue Industrie, désignés comme les ilets Nos. 1595 à 1597.

TRACY, M. O.—Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Musique, Washington, Agriculture et Abondance, désigné comme l'ilet No. 1800.

TRACY, M. O. — Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Chasseurs, Chevreuils, Agriculture et Abondance, désigné comme l'ilet No. 1895.

TRACY, M. O. — Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Chasseurs, Franklin, Trésor et Abondance, désigné comme l'ilet No. 1915.

TRACY, M. O.—Taxe de 1880, montant à.....5c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Musique, Washington, Trésor et Abondance, désigné comme l'ilet No. 1919.

TRASTOUR, EDWARD — Taxe de 1880, montant à.....5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Elmire, Libéral et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1136; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur.

TRASTOUR, EDWARD — Taxe de 1880, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Elmire, Vertus et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1236, la dite portion de terre mesure 215 pieds de face à la rue Congrès sur 237 pieds de profondeur.